

# **CREDIT AGRICOLE SUD RHÔNE ALPES**

**Société coopérative à capital et personnel variables**

**Siège social :**

**Siret 402 121 958 00019 - APE 651 D**

**Descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs**

**d'investissement, autorisé**

**par l'assemblée générale ordinaire des sociétaires**

**du 28 mars 2006.**

## **I – Nombre de titres et part du capital détenu directement ou indirectement par l'émetteur au 30 avril 2006 :**

663 CCI, représentant 0,08 % de l'ensemble des certificats coopératifs d'investissement composant le capital social de la Caisse Régionale, et 0,01 % du capital social.

Ces titres sont détenus au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie approuvée par l'AMF, et conclu avec Crédit Agricole Cheuvreux.

## **II – Répartition des objectifs par titres de capital détenus**

La totalité des CCI détenus sont affectés à l'objectif d'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

## **III – Objectifs du programme**

La finalité unique du programme de rachat de certificats coopératifs d'investissement est d'assurer l'animation du marché de ces titres par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

## **IV – Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres susceptibles d'être rachetés, ainsi que prix maximum d'achat**

### **1- Part maximale du capital à acquérir par la Caisse Régionale**

La Caisse Régionale est autorisée à acquérir et à détenir un maximum de 4 % de l'ensemble des certificats coopératifs d'investissement composant son capital, soit 33 000 certificats coopératifs d'investissement.

### **2 - Caractéristiques des titres concernés**

Nature des titres rachetés : certificats coopératifs d'investissement cotés sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C)

Libellé : CCI du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Code ISIN : FR 0000045346

### **3 – Prix maximal d'achat**

L'acquisition de ces titres dans le cadre de ce programme se fera sur la base du prix maximal fixé par l'assemblée, soit 300 € par CCI.

## V – Durée du programme

18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 mars 2006, soit jusqu'au 28 septembre 2007.

## VI – Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme

### Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 31 mars 2005 au 30 avril 2006

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 31 mars 2005 : 0,21 % du nombre de CCI et 0,04 % du nombre de titres composant le capital

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 0

Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 mars 2005: 1 707 CCI (dont 840 détenus au travers du contrat de liquidité)

Nombre de titres détenus en portefeuille au 30 avril 2006: 663 CCI détenus au travers du contrat de liquidité

Valeur comptable du portefeuille au 30 avril 2006: 112 760,23 €

Valeur de marché du portefeuille au 30 avril 2006: 112 842,60 €

Période allant du 31 mars 2005 au 30 avril 2006	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
			NEANT	NEANT
<b>Nombre de titres</b>	4 472	6 841		
<i>Dont contrat de liquidité</i>	4 472	6 841		
<b>Cours moyen de la transaction</b>	144,44 €	142,88 €		
<b>Montants (en €)</b>	645 954 €	977 456 €		